

Ligne à Grande Vitesse  
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



Aménagement et développement des territoires

Aire urbaine de Blois  
Février 2011



Réseau ferré de France (RFF), propriétaire du réseau ferré national et maître d'ouvrage du projet, a initié des études générales et techniques d'une ligne à grande vitesse (LGV)

Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon.

Ces études sont cofinancées par l'Etat, la Région Ile-de-France, la Région Centre, la Région Bourgogne, la Région Auvergne, la Région Rhône-Alpes et RFF.

Au stade amont actuel, les études visent à éclairer les fonctionnalités et les enjeux majeurs qui constituent le fondement des orientations possibles. Dans ce contexte, et si l'opportunité de la ligne était confirmée par le débat public, les analyses feront l'objet d'études de plus en plus détaillées, selon les processus habituels.

Dans ce cadre, ce document fournit des éléments d'analyse d'aménagement du territoire liés au projet LGV POCL à l'échelle de l'aire urbaine de Blois.

Il a été établi par Setec Organisation et son contenu reste de sa propre responsabilité.



# Sommaire

<b>PREAMBULE</b>	<b>1</b>
<b>1. ELEMENTS D'ANALYSE</b>	<b>2</b>
<b>1.1. UNE AIRE URBAINE MOYENNE EN CROISSANCE</b>	<b>3</b>
1.1.1. Une croissance démographique modérée	3
1.1.2. Un développement économique porté par les services aux entreprises et aux particuliers	3
1.1.3. Une industrie issue de la décentralisation industrielle parisienne	3
1.1.4. Des projets d'équipements et de rénovation urbaine	4
<b>1.2. DES ECHANGES ET DES DEPLACEMENTS FORTEMENT INFLUENCES PAR LES DYNAMIQUES LIGERIENNE ET PARISIENNE</b>	<b>5</b>
1.2.1. Un pôle d'emplois qui fonctionne en interrelation avec les aires urbaines proches	5
1.2.2. Une forte attraction de l'agglomération tourangelle pour les échanges domiciles-études	5
1.2.3. Des échanges intenses, une coopération institutionnelle circonscrite	6
<b>1.3. UNE ACCESSIBILITE VERS PARIS ET LE LONG DE L'AXE LIGERIEN</b>	<b>7</b>
<b>2. SOURCES</b>	<b>8</b>
<b>2.1. DOCUMENTS STRATEGIQUES ET DE PLANIFICATION, ARTICLES ET OUVRAGES GENERAUX, ETUDES STATISTIQUES</b>	<b>8</b>
<b>2.2. SITOGRAFIE SYNTHETIQUE</b>	<b>8</b>



## **PREAMBULE**

---

Ce rapport apporte un éclairage sur des caractéristiques territoriales de l'aire urbaine de Blois, en lien avec le projet de LGV POCL. Il constitue une déclinaison du document de cadrage national et européen sur l'aménagement du territoire.

L'analyse est synthétique. Elle se concentre sur les thématiques concernées par la desserte d'un territoire par la grande vitesse ferroviaire : Elle se compose d'une présentation du profil socio-économique, d'une étude des échanges et coopérations entretenus avec les autres villes, ainsi d'un examen de l'accessibilité de l'aire urbaine.

## 1. ELEMENTS D'ANALYSE

Aire urbaine moyenne, Blois s'inscrit dans l'axe de développement que constitue la Loire en région Centre : elle bénéficie d'une proximité de Paris et de grands pôles régionaux comme Orléans et Tours, avec lesquels elle nourrit des échanges importants ; elle constitue une porte d'entrée à l'espace touristique des châteaux de Loire. De l'axe ligérien, Blois en partage également la dynamique, qui repose sur une croissance démographique et de l'emploi, malgré un récent ralentissement. Cette croissance fut longtemps soutenue par la déconcentration industrielle francilienne, notamment dans les secteurs de l'automobile, la pharmacie-cosmétologie et l'agro-alimentaire.



Figure 1 : situation de Blois à l'échelle de l'agglomération (carte : Goggle Maps).

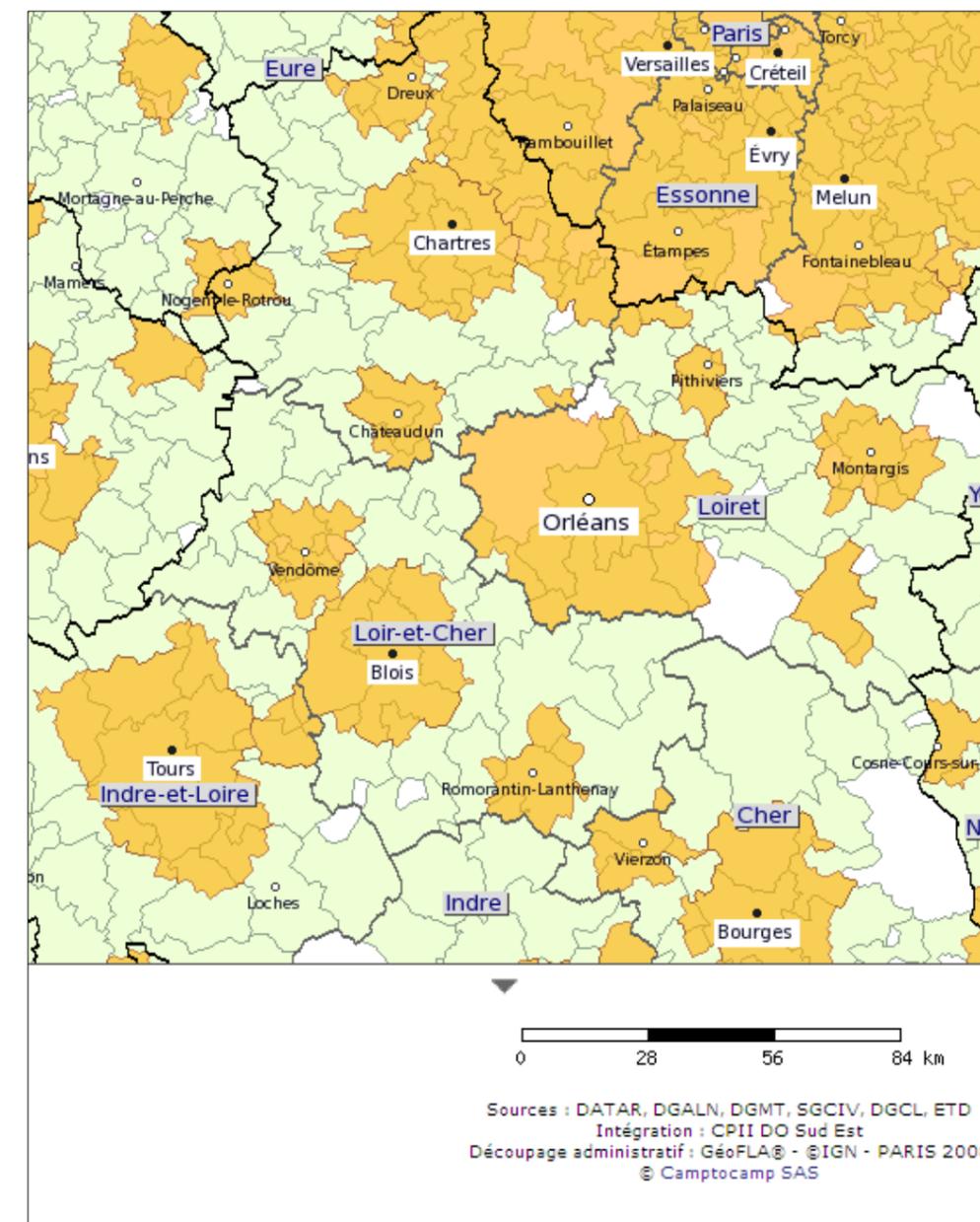


Figure 2 : situation de l'aire urbaine de Blois à l'échelle interrégionale. Les périmètres en jaune correspondent à ceux des aires urbaines, les périmètres en vert aux établissements publics de coopération intercommunale (données : Insee ; carte, Datar, Observatoire des Territoires).

## 1.1. UNE AIRE URBAINE MOYENNE EN CROISSANCE

### 1.1.1. Une croissance démographique modérée

L'aire urbaine de Blois comptait, à périmètre constant, près de 120 000 habitants en 2007 contre 116 000 en 1999. Après une forte croissance démographique jusqu'en 1990, l'aire urbaine affiche aujourd'hui une croissance beaucoup plus modérée (+0,4%/an de croissance démographique depuis 1990, comme pour la Région Centre, contre 0,9%/an précédemment). Cette croissance est alimentée uniquement par les naissances (+0,4%/an d'accroissement naturel), le solde migratoire étant neutre (0%/an). Toutefois, comparativement aux autres aires urbaines moyennes situées dans le Bassin Parisien (Bourges, Evreux, Charleville-Mézières, Compiègne, Auxerre, etc.), l'aire de Blois se situe au 5<sup>ème</sup> rang des 21 zones urbaines de référence pour la croissance démographique.

Comme dans beaucoup d'aires urbaines, la croissance démographique est assurée par la couronne périurbaine, tandis que la ville-centre perd des habitants. La ville de Blois comptait près de 48 000 habitants en 2007, ce qui représentait, depuis 1999, un déficit démographique annuel de -0,3%.

L'unité urbaine (= agglomération au sens statistique) de Blois comptait, elle, 65 400 habitants en 2007, contre 65 900 en 1999, soit un déficit de 0,1%/an, dû aux mouvements de périurbanisation sur l'ensemble de l'aire urbaine. (sources : Insee).

	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Population	85 377	97 048	104 050	112 093	116 459	120 417
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	81,0	92,0	98,7	106,3	110,4	114,2

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2007 exploitations principales.

Figure 3: évolution de la population de l'aire urbaine de Blois entre 1968 et 2007 (source : Insee).

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007
Variation annuelle moyenne de la population en %	+1,9	+1,0	+0,9	+0,4	+0,4
- due au solde naturel en %	+0,8	+0,6	+0,5	+0,4	+0,4
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+1,1	+0,4	+0,5	+0,0	+0,0
Taux de natalité en ‰	18,5	15,3	13,5	12,5	12,3
Taux de mortalité en ‰	10,6	9,3	8,8	8,4	8,4

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2007 exploitations principales - État civil.

Figure 4: évolution d'indicateurs démographiques de l'aire urbaine de Blois entre 1968 et 2007 (source : Insee).

### 1.1.2. Un développement économique porté par les services aux entreprises et aux particuliers

L'aire urbaine comptait 54 000 emplois en 2007, ce qui correspondait à une concentration d'emploi de 1,06, en croissance par rapport à 1999 (1,036). Elle en comptait 50 000 en 1999 (sources : Insee).

Comme dans toutes les villes moyennes, le secteur tertiaire est prédominant, mais plus encore que dans les autres aires urbaines moyennes du Bassin Parisien.

Les services aux entreprises et aux particuliers contribuent pour une part notable à la création d'emplois dans l'aire urbaine de Blois. Les services financiers, l'assurance et l'assistance emploient plus de 4 000 personnes dans l'aire urbaine grâce à l'implantation de sièges régionaux (caisse régionale du Crédit Agricole, Banque Régionale de l'Ouest), d'antennes (Blois abrite avec Paris et Lille, l'une des trois principales implantations du groupe de protections sociale Aprionis) ou de filiales (groupe APRI, Axa technologie services). Le secteur des technologies de l'information et de la communication est particulièrement dynamique, avec la présence d'entreprises tels qu'Atos Wordline (un des leaders du paiement en ligne, effectif de 450 salariés) ou encore Acticall (services de centres d'appels, 400 personnes) et Team Partners (réseaux et télécommunications, 100 personnes). Le domaine des centres d'appels a fait d'ailleurs l'objet d'investissements de la part du territoire (construction d'un bâtiment dédié, développement de la fibre optique). Qu'ils soient des prestataires indépendants ou intégrés à des entreprises, les centres d'appel constituent près de 2 000 emplois et sont à l'origine de nombreuses créations récentes.

Les transports routiers et la messagerie représentent plus de 500 emplois.

Les activités présentes sont fortement représentées dans le territoire, du fait du statut de préfecture du département du Loir-et-Cher dont dispose Blois. Les activités liées à l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale représentaient en 2007 près de 18 000 emplois dans l'aire urbaine, soit près de 33 % des emplois, proportion proche de celles des autres aires urbaines moyennes préfecture du Bassin parisien.

Le tourisme constitue un secteur en croissance grâce à l'inclusion de l'aire urbaine dans le bassin touristique des Châteaux de la Loire, classé Patrimoine Mondial par l'Unesco. Le Château royal de Blois a accueilli plus de 274 000 visiteurs en 2007 et constituait ainsi le 3<sup>ème</sup> site le plus visité de la Région Centre. Le centre historique labellisé Ville d'Art et d'Histoire et la Maison de la Magie, ouverte en 1998 (71 000 visites en 2007), comptent parmi les autres attraits touristiques. L'aire urbaine peut aussi être une porte d'entrée vers d'autres sites d'envergure, tels que les différents châteaux de la Loire situés à proximité (châteaux de Chambord, 717 000 visiteurs en 2007, de Cheverny, 300 000 visiteurs en 2007, d'Amboise...) (sources : Insee, Ville de Blois et Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois, Comité départemental du tourisme du Loir-et-Cher).



Figures 5, 6 et 7: Aprionis (photo : La Nouvelle République), préfecture du Loir-et-Cher (source : préfecture du Loir-et-Cher), château de Blois (photo : Ville de Blois).

### 1.1.3. Une industrie issue de la décentralisation industrielle parisienne

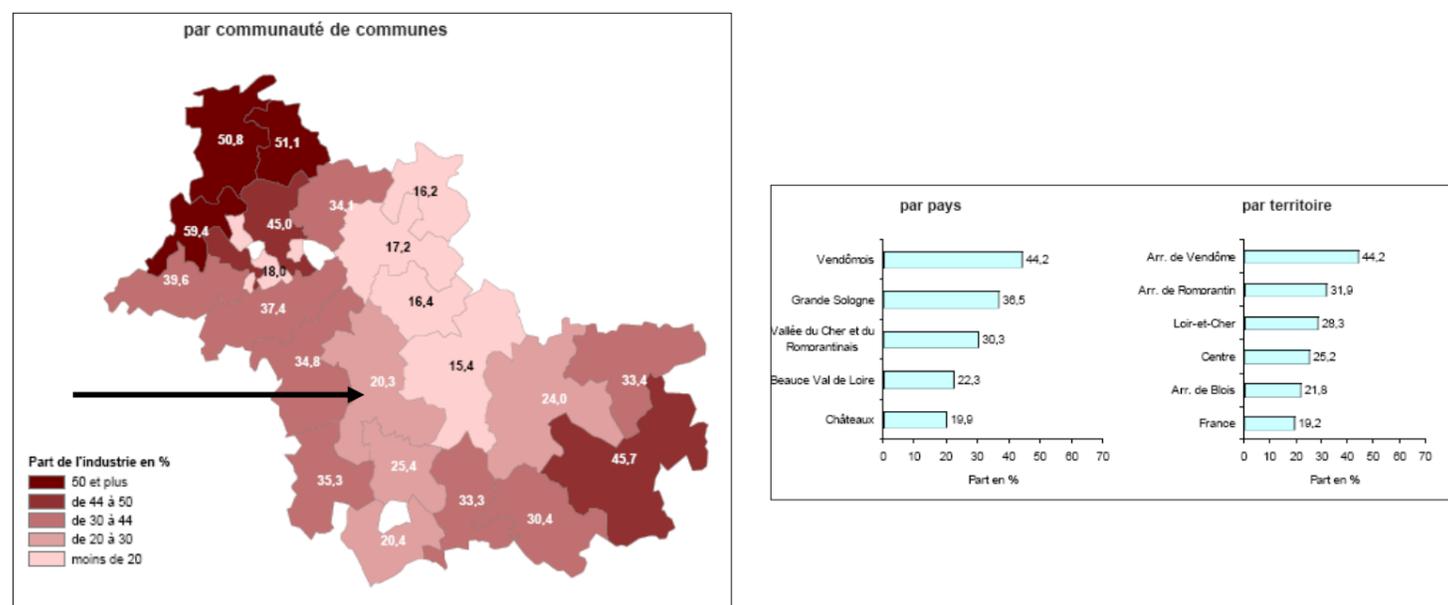
L'industrie est moins présente en moyenne dans l'aire urbaine de Blois que dans les autres aires urbaines moyennes du bassin parisien. Elle n'a véritablement émergé qu'au cours des Trente Glorieuses (1945-75), grâce à la décentralisation industrielle parisienne et a été confortée depuis. Trois secteurs se démarquent : l'automobile, la pharmacie-cosmétologie et l'agro-alimentaire.

L'industrie automobile est le premier secteur industriel, grâce à la présence de nombreux équipementiers tels que l'américain Delphi (1 300 personnes en 2007), Valeo (600 salariés), Senior Automotive (300 salariés) ou encore JTEKT (260 salariés).

Le secteur pharmaceutique et cosmétique représente près de 700 emplois, notamment grâce à la présence de quelques entreprises internationales (Procter & Gamble, Franco SAS, Alkopharm, Laboratoire Chaix et du Marais et les laboratoires Chiesi SA), dont certaines sont parties-prenantes du pôle de compétitivité Cosmetic Valley.

La métallurgie-travail des métaux et la plasturgie rassemblent environ 300 emplois chacun.

L'industrie agro-alimentaire est présente notamment grâce à Cadbury France qui possède, suite au rachat du chocolatier Poulain, un site de production et un site administratif pour un total de 370 emplois. Le secteur comptait également, en 2007, près de 450 autres emplois dans différentes entreprises (sources : Insee, Ville de Blois et Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois).



Figures 8 et 9: poids de l'industrie dans le total de l'emploi salarié privé en 2008 (en % hors agriculture) (source : Unedic 2008 données provisoires, carte : Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher).

#### 1.1.4. Des projets d'équipements et de rénovation urbaine

Blois et son agglomération se sont engagées dans d'importants projets d'urbanisme qui vont remodeler son paysage urbain.

Un vaste projet de réaménagement du quartier de gare est formulé, afin de faciliter l'intermodalité, encourager le recours aux transports en commun et améliorer l'insertion des quartiers nord au sein de l'espace urbanisé. Ces quartiers, qui accueillent 18 000 habitants soit un quart des habitants de l'agglomération, font actuellement l'objet d'un projet de rénovation urbaine d'envergure (plus de 4 700 logements concernés par les démolitions/reconstructions, les réhabilitations et les résidentialisations).

Le centre-ville fait, depuis 2009, l'objet d'un grand projet de rénovation de son paysage urbain et de son habitat, se traduisant par une rénovation des espaces publics et une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah). Un complexe nautique est en cours de construction depuis 2009 et devrait s'achever durant l'été 2011 (sources : Ville de Blois et Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois).

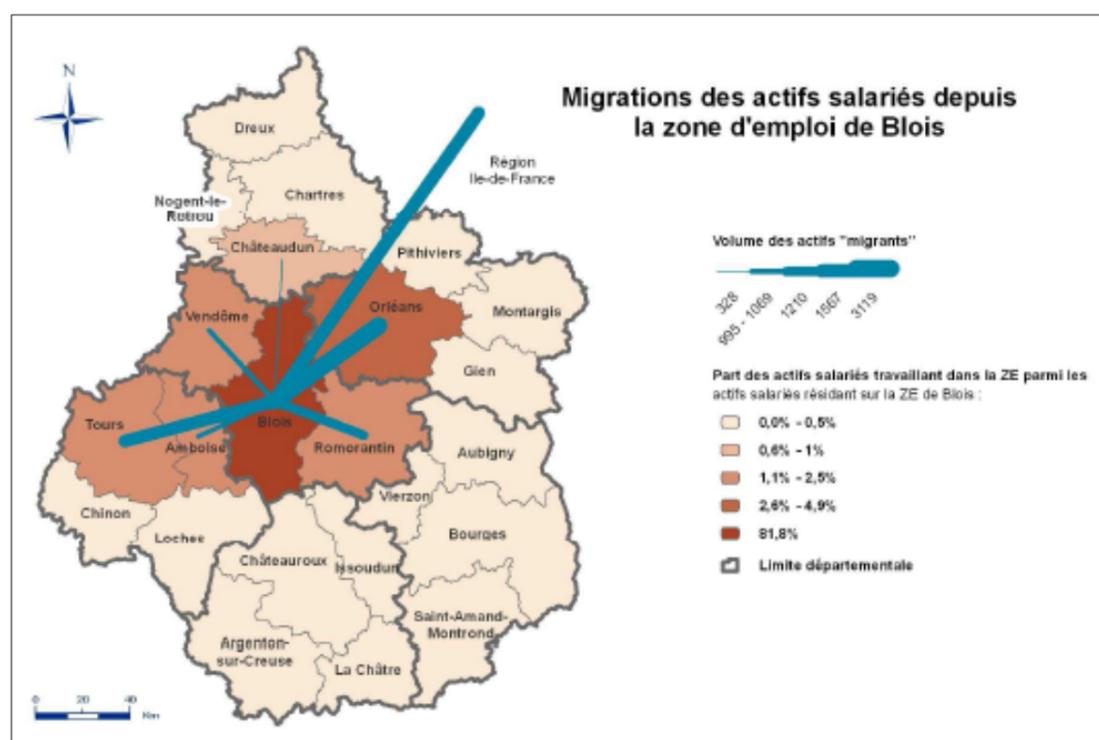
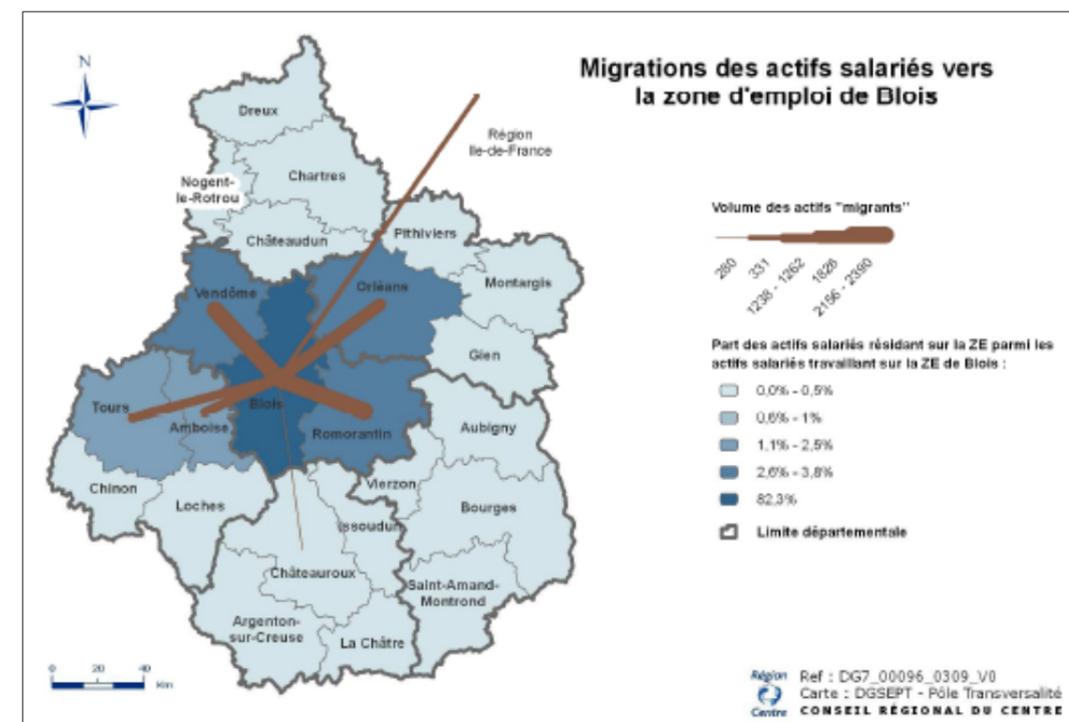
## 1.2. DES ECHANGES ET DES DEPLACEMENTS FORTEMENT INFLUENCES PAR LES DYNAMIQUES LIGERIEENNE ET PARISIENNE

### 1.2.1. Un pôle d'emplois qui fonctionne en interrelation avec les aires urbaines proches

Environ 18% des actifs de la zone d'emploi de Blois (185 000 habitants) travaillaient à l'extérieur en 2004, soit 13 000 personnes environ (source : Insee). Les échanges domicile-travail de la zone d'emploi se font d'abord avec Orléans (environ 3 500 migrants quotidiens), puis Tours (environ 1 800 migrants), l'Île-de-France (environ 1 700), puis les zones d'emplois proches commandées par des agglomérations plus petites que Blois, Romorantin-Lanthenay (environ 1300 migrants), Vendôme (environ 1200) et enfin Amboise (environ 1 100 migrants quotidiens).

Les entrées et les sorties de salariés s'équilibrent. Si ces échanges reflètent un certain dynamisme économique de Blois et de sa zone d'emplois, ils rendent compte également de la hiérarchie urbaine. Les échanges sont excédentaires avec les zones d'emplois proches et plus petites comme Romorantin-Lanthenay, Vendôme et Amboise, alors qu'ils sont déficitaires avec les zones d'emplois commandées parmi de grandes agglomérations régionales (Orléans, Tours) et avec l'Île-de-France, où les sorties depuis la zone d'emplois de Blois concentrent plus de 85 % des déplacements domicile-travail quotidiens.

L'essentiel des emplois de la zone est concentré dans l'agglomération : plus de 44% des salariés de la zone d'emploi travaillent dans l'agglomération.



### 1.2.2. Une forte attraction de l'agglomération tourangelle pour les échanges domiciles-études

On retrouve les mêmes forces centrifuges en termes d'échanges domiciles-études.

Blois comptait 3 500 étudiants en 2009-2010, ce qui constitue un chiffre élevé pour une aire urbaine moyenne. Toutefois, Blois n'est pas le siège d'une université. Ainsi, bien que disposant de deux écoles supérieures, l'École nationale supérieure de la nature et du paysage et l'École nationale d'ingénieurs du Val de Loire, Blois propose des formations diversifiées, mais essentiellement de premier cycle (Licence). La poursuite des études vers des formations seconds cycles nécessite bien souvent aux étudiants de se tourner vers les pôles universitaires extérieurs, sièges d'université.

Dans ce domaine, Tours exerce une attraction plus affirmée qu'Orléans. Il faut y voir un héritage de la tradition universitaire continue de Tours, alors qu'Orléans n'est à nouveau siège d'université que depuis 1960. Cet héritage se manifeste par le rattachement du centre universitaire blésois à l'université François-Rabelais de Tours et par le fait que plus de 25% des bacheliers de Blois vont étudier directement à Tours.



Figures 12 et 13: Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage (photo : Ville de Blois) et Institut universitaire de technologie de Blois (source : IUT-université de Tours).

Figures 10 (ci-dessous) et 11 (en haut à droite): migrations domicile-travail de la zone d'emploi d'Orléans en 2004 (source : Insee, carte : Conseil régional du Centre).



Figure 14: bassins de recrutement des universités au seuil de 25% des futurs étudiants en 1999. Les aplats de couleur délimitent l'aire de rayonnement de l'université implantée dans la ville indiquée. Blois, située sur l'aplat rose, est polarisée par Tours pour au moins 25% des futurs étudiants (source et carte : Insee)

### 1.2.3. Des échanges intenses, une coopération institutionnelle circonscrite

Aujourd'hui, les échanges qu'entretient Blois avec les deux grandes agglomérations Orléans et Tours, sont donc nombreux.

Toutefois, les coopérations institutionnelles sont encore émergentes. Des collaborations sont actuellement à l'étude : Blois réfléchit notamment à renforcer les collaborations dans le domaine hospitalier à l'échelle départementale avec Vendôme et Romorantin-Lanthenay et à l'échelle régionale avec les deux centres hospitaliers régionaux de Tours et Orléans. A une échelle ligérienne, l'agglomération de Blois ambitionne de devenir le « trait d'union » entre ces 2 aires urbaines (source : Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération blésoise). En termes économiques, certains secteurs sont déjà communs avec Orléans : en particulier la parfumerie et la cosmétique, qui fait l'objet de coopérations dans le cadre de du pôle de compétitivité Cosmetic Valley.

### 1.3. UNE ACCESSIBILITE VERS PARIS ET LE LONG DE L'AXE LIGERIE

Blois bénéficie d'une desserte routière aisée, grâce à l'autoroute A10 qui relie Paris à Bordeaux via Orléans, Tours et Poitiers, en environ 1h55 (source : ViaMichelin). L'aire urbaine est également située à proximité de 2 axes nord-sud importants, la RN10 qui relie Paris à l'Espagne et la RN20 qui relie Paris à Toulouse, via Châteauroux et Limoges. Le réseau routier principal relie l'aire urbaine de Blois aux agglomérations proches, Romorantin-Lanthenay et Vendôme.

D'un point de vue ferroviaire, si Blois n'est pas connectée au réseau à grande vitesse, elle bénéficie d'une fréquence élevée de dessertes directes à destination de Paris, Orléans et Tours (environ 15 allers-retours quotidiens dans chaque sens avec Paris-Austerlitz). Le temps de parcours est fluctuant, s'échelonnant de 1h25 environ à 2h00 environ. Il est le plus souvent compris entre 1h45 environ et 1h55 environ, soit un temps de parcours proche de la route. Ces dessertes sont le fait de trains Corail-Intercités, Aqualys. Blois est également reliée directement à Nantes et à l'Espagne, étant desservie par le train-hôtel Elipsos circulant entre Paris et Madrid.

Les habitants de l'aire urbaine de Blois peuvent accéder aux TAGV grâce à la gare de Vendôme, située à une quarantaine de kilomètres et 45 minutes de route environ du centre de Blois, ou bien à celle de Saint-Pierre-des-Corps – Tours, située à une soixantaine de kilomètres et environ 25 -30 minutes en train.

La gare de Blois dispose d'une situation stratégique, aux franges du centre-ville. Elle se situe ainsi à 10 minutes à pied du château de Blois et à 10 minutes en voiture du diffuseur de l'A10. A proximité se trouvent des équipements universitaires (implantation de l'Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage). Elle se situe également à la jonction entre le nord de l'agglomération (où se concentrent les emplois), et notamment dans la zone industrielle du nord qui recense 10 000 emplois) et le sud (où vivent une part majeure des Blésois).

Alors que la gare constitue déjà un nœud de transports important, sa situation stratégique pourra être valorisée grâce à la mise en place d'un pôle d'échanges intermodal autour de la gare, en cours de réalisation. Le Réseau de transports par car du Conseil général du Loir-et-Cher (Route 41) s'organise essentiellement selon un schéma en étoile autour de la ville de Blois. La gare de Blois constitue un des arrêts pour 13 de ces lignes de transport lors de leur passage à Blois.



Figure 15: localisation de la gare de Blois au sein de l'aire urbaine. La LGV Sud-Est (LN1) (fond de plan : google maps ; carte : Setec International).

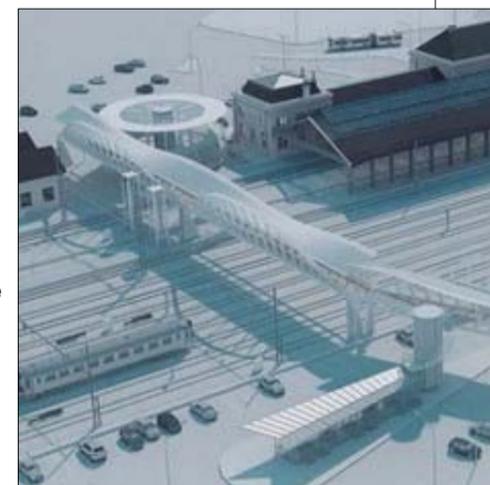


Figure 16: projet de pôle d'échanges multimodal en gare de Blois (source : Ville de Blois).

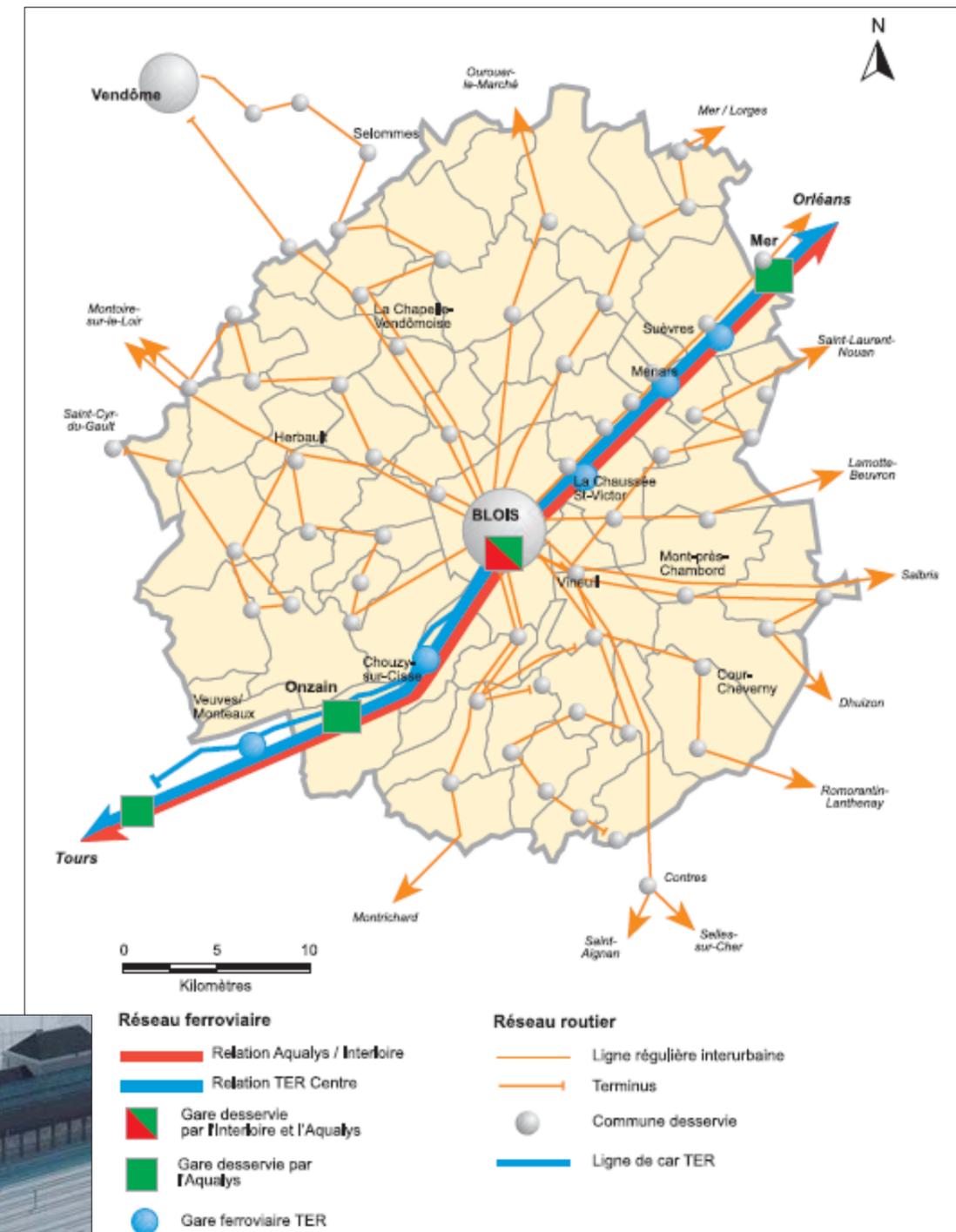


Figure 17 : offre de transports collectifs en Loir-et-Cher (carte : Insee).

## 2. SOURCES

---

### 2.1. DOCUMENTS STRATEGIQUES ET DE PLANIFICATION, ARTICLES ET OUVRAGES GENERAUX, ETUDES STATISTIQUES

- Atlas socio-économique du Loir-et-Cher - approche par territoires, Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher, 2009.
- Blois Mag, magazine d'information de la Ville de Blois, numéros parus en 2009 et 2010.
- Déplacements domicile-travail en région Centre 1999-2004, Insee Centre, Conseil régional du Centre, Direction régionale de l'Équipement du Centre, mai 2009.
- Portrait de l'aire urbaine de Blois – Référentiel territorial urbain, Insee Centre, 2004.
- Portrait de territoire, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) :
  - Portrait du département du Loir-et-Cher, juin 2010,
  - Portraits de la commune de l'unité urbaine, de l'aire urbaine et de la zone d'emploi de Blois, juin 2010,
- Regard sur la zone d'emploi de Blois, Conseil régional du Centre, avec l'aide de l'Observatoire régional formation emploi (ORFE) du Groupement d'intérêt public Alfa Centre et de l'Insee Centre, juin 2009.

### 2.2. SITOGRAPHIE SYNTHETIQUE

- [www.agglo-blois.fr](http://www.agglo-blois.fr) : site d'Agglopolys – Communauté d'agglomération de Blois.
- [www.blois.fr](http://www.blois.fr) : site de la Ville de Blois.
- [www.cg41.fr](http://www.cg41.fr) : site du Conseil général du Loir-et-Cher.
- [www.coeur-val-de-loire.com](http://www.coeur-val-de-loire.com) : site du Comité départemental du tourisme du Loir-et-Cher.
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr) : site portail de l'Institut national de la statistique et des études économiques.
- [www.larep.com](http://www.larep.com) : site de la République du Centre, quotidien régional d'information.
- [www.loir-et-cher.cci.fr](http://www.loir-et-cher.cci.fr) : site de la Chambre de commerce et d'industrie du Loir-et-Cher.
- [www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) : site portail des services de l'Etat dans le Loir-et-Cher.
- [www.observatoire41.com](http://www.observatoire41.com) : site de l'Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher.
- [www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr) : site du Conseil régional du Centre.
- [www.statistiques-locales.insee.fr](http://www.statistiques-locales.insee.fr) : site portail des études statistiques locales de l'Institut national supérieur de la statistique et des études économiques (Insee).
- [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr) : site portail de l'Observatoire des territoires de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar).



